

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Halte Les Étoiles MB Inc.	Numéro de permis 2022049	Date d'inspection Le 17 juin 2025
Nom de l'établissement Les Étoiles de Marguerite-Bourgeoys 2		Numéro de téléphone (506) 888-6057
Adresse 238 rue Marguerite-Bourgeoys Caraquet NB E1W 1B7		
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Karine Basque		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : a) l'administrateur et les éducateurs doivent être titulaires d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire;	11(a)	19 sept. 2025	
Commentaires : Chaque éducatrice doit avoir un certificat de secourisme et de réanimation cardiorespiratoire. 2 éducatrices n'ont pas de cours présentement à la halte.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire.	24(1)(c)(vii)	19 sept. 2025	
Commentaires : Deux éducatrices n'ont présentement pas une preuve de RCR valide sa leurs dossiers. Celle-ci doivent obtenir un RCR dès la rentrée des classes.			

Commentaires généraux
Ratio respecté lors de mon inspection annuelle
Observation: -arrivé des enfants à la halte, -collation -film comme activité spéciale de fin d'année
Discussion avec l'administratrice concernant le parc de jeu extérieur, que ceux-ci doivent continuer de s'assurer que l'aire de jeu est sécuritaire et respecte les normes. Se rapporter à l'école lorsque celui-ci n'est pas sécuritaire pour les enfants.

original signé par
Karine Basque

Le 20 juin 2025

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Julie Frenette

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 20 juin 2025

Date